



EMPLOI & FORMATION PROFESSIONNELLE

Fiche numéro 01/02
 Contrat >> ENPI/2014/344-374



Pour l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap

L'UE défend l'égalité de tous dans l'accès à l'emploi, moteur de développement économique et outil de lutte contre les discriminations.

↓

EMPLOI
HANDICAP
ÉGALITÉ
DISCRIMINATIONS



RÉGIONS

- >> Ben Arous
- >> Gabès
- >> Gafsa



PÉRIODE D'EXÉCUTION

- >> 42 mois (2014-2018)



BUDGET

- 550 000 €**
- >> Instrument IEV
- >> Programme PAR II – Appui complémentaire
- >> Modalité Subvention
- >> Part UE 80 %



BÉNÉFICIAIRES

- >> Agence Tunisienne de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI), Fédération des Associations Tunisiennes œuvrant dans le domaine du Handicap (FATH), Personnes en situation de handicap



MISE EN ŒUVRE

- >> Handicap International



contacts
 Sami Ben Jemaa
 handicap-international.tun@tunet.tn
 fatma.moussa@eeas.europa.eu

→ CONTEXTE

Sur le marché de l'emploi tunisien, les personnes en situation de handicap (PSH) sont doublement pénalisées : d'une part, elles sont confrontées à un taux de chômage élevé, mais souffrent aussi de discriminations à l'embauche, de nombreux employeurs potentiels n'ayant pas vraiment connaissance de ce qu'implique le recrutement de personnes souffrant d'infirmités ou d'autres types de handicap. Même valides, les femmes et les jeunes souffrent déjà d'un chômage plus élevé que la moyenne. Leur situation devient très difficile lorsqu'ils se retrouvent en situation de handicap. Ils sont alors le plus souvent à la charge de leur famille avec peu de chances d'autonomisation à terme.

→ OBJECTIFS

Par le projet « Pour l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap », opéré en concertation avec les acteurs de terrain que sont l'Agence Tunisienne de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI) et la Fédération des Associations Tunisiennes œuvrant dans le domaine du Handicap (FATH), l'Union européenne entend défendre l'égalité devant l'accès à l'emploi et l'insertion sociale des PSH en Tunisie. L'objectif du projet est d'améliorer l'accès des PSH à une activité professionnelle et à des revenus suffisants pour vivre dans la dignité. En améliorant l'accès de tous à l'emploi et en diffusant la culture de l'égalité des chances, le projet lutte aussi contre les inégalités et les discriminations. Ce projet cible en priorité les jeunes et les femmes pour les aider à trouver des activités correspondant à leurs capacités ou à créer leur propre activité.

→ MISE EN ŒUVRE

Ce projet cofinancé par l'UE à hauteur de 80% (soit 550 000€) s'inscrit dans la conti-

nuité d'initiatives menées depuis plusieurs années par les acteurs tunisiens avec l'aide de Handicap International, qui apporte son expérience en la matière. Il se concentre sur les gouvernorats de Ben Arous, Gabès et Gafsa, pour y développer des pratiques destinées à être transposées à l'échelle nationale.

En vue de faciliter l'emploi des PSH, il s'agit de créer une coordination locale des différents acteurs pour identifier et orienter les personnes concernées vers des opportunités d'emploi en phase avec leurs capacités et avec les besoins du marché du travail. Grâce à des formations, les agents de l'ANETI peuvent assurer un accompagnement personnalisé pour accroître l'employabilité ou créer des activités économiques. Les PSH peuvent bénéficier de formations et de stage pour faciliter leur embauche.

Par ailleurs, une campagne d'information et de sensibilisation vise à mobiliser la société civile, les syndicats, les entreprises - aussi bien publiques que privées - en faveur de l'insertion économique des PSH. Les entreprises candidates sont accompagnées dans le recrutement grâce à la formation des cadres et des responsables des ressources humaines.

Enfin, les enseignements de ces travaux alimenteront les concertations nationales entre partenaires sociaux pour développer et promouvoir des instruments et des pratiques entrepreneuriales socialement responsables vis-à-vis du handicap. L'ambition est d'aboutir à la rédaction d'un code de bonne conduite des entreprises en matière de responsabilité sociale et environnementale et de créer un prix national récompensant les entreprises engagées dans l'emploi des PSH.